




---

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET**  
**Financement du Projet N° IDA- E-2650-BI**

**N° de référence selon le PPM : BI-ADB-441608-CQS**

---

**SERVICE DE CONSULTANT : Recrutement d'une ONG chargée de la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes et des activités de la prévention et de réponse aux VBG, y compris l'exploitation et les abus sexuels (EAS) et le Harcèlement sexuel (HS) dans la zone du PRETE**

---

N° d'identification du Projet : **(P177688)**  
 Type de contrat : **Forfaitaire**  
 Date de début : **-**  
 Lieu : **Burundi**

1. La République du Burundi a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un financement d'un montant équivalent à 100 000 000 Dollars des Etats-Unis sous la forme d'un Don en vue de financer le coût du Projet pour l'Emploi et la Transformation Economique (PRETE) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'une ONG chargé de la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes et des activités de la prévention et de réponse aux VBG, y compris l'exploitation et les abus sexuels (EAS) et le Harcèlement sexuel (HS) dans la zone du PRETE.
2. Les services comprennent le Recrutement d'une ONG chargée d'appuyer le projet PRETE dans la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes et des activités de la prévention et de réponse aux VBG, y compris l'exploitation et les abus sexuels (EAS) et le Harcèlement sexuel (HS) dans la zone du PRETE. Les objectifs spécifiques de la mission sont les suivants, sans être exhaustifs :
  - (i) Cartographier les services de prise en charge des survivant(e)s VBG de la zone d'intervention du projet et établir un circuit de référencement ;
  - (ii) Identifier de façon régulière et à travers des consultations et approches participatives, les risques de VBG dans la zone d'intervention du projet, les risques EAS/HS susceptibles d'être exacerbés par la mise en œuvre du projet, et de proposer des mesures de prévention et d'atténuation efficaces et éthiques ;
  - (iii) Assurer la conception et la mise en œuvre des campagnes de sensibilisation et prévention de risques identifiés aussi bien au niveau des communautés concernées qu'auprès des travailleurs embauchés par le projet ;
  - (iv) Assurer l'accès des survivant(e)s aux soins holistiques, y compris au moins la prise en charge psychosociale, médicale et juridique/judiciaire, par le biais d'un protocole de réponses axé sur la/le survivant(e) ;
  - (v) Etc. ;
3. L'Unité de gestion du PRETE, invite les consultants admissibles (« Cabinet de consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente suivantes pour exécuter les services, sans être exhaustives : (i) avoir au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de gestion pacifique des conflits sur le terrain dans des projets sous financement d'un PTF au Burundi, (ii) avoir au moins cinq (05) ans d'expérience spécifique dans la prévention et réponse VBG/EAS-HS, (iii) avoir réalisé une mission similaire dans un projet financé par la Banque Mondiale serait un atout. Le

Candidat fournira les preuves des réalisations similaires (ampleur des contrats, nature de la prestation, domaine technique et contexte géographique), attestées par des copies des contrats, des attestations de bonne fin d'exécution et/ou rapports de validation définitifs notamment des missions financées par des projets/programmes de développement. Le Candidat proposera une équipe pluridisciplinaire, constituant le personnel clé justifiant d'une expertise reconnue avec des compétences nécessaires à l'exécution de la mission.

4. Il est à noter toutefois que les Experts clés ne seront pas évalués lors de l'établissement de la liste restreinte.
5. Il est porté à l'attention des Consultants intéressés que les dispositions sur la Section III, les paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 et 3.23 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (Septembre 2023) exposant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts et d'éligibilité sont applicables.
6. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs qualifications mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et / ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat s'ils sont sélectionnés.
7. Un Consultant sera sélectionné conformément à la méthode de **Sélection fondée sur les qualifications des consultants (SQC)** énoncée dans le Règlement de passation de marchés de la Banque mondiale dans le cadre du financement des projets d'investissements, édition de Septembre 2023.
8. Les TERMES DE REFERENCES (TDR) détaillés peuvent être obtenus sur demande à l'adresse indiquée au paragraphe **11** ci-bas.
9. Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous du **Lundi au Vendredi de 7h30 à 16h** (heure locale).
10. Les manifestations doivent être envoyées à l'adresse ci-dessous (en personne, par courrier ordinaire ou par courrier électronique) au plus tard **le Vendredi 08 Novembre 2024** à 16 heures (heure locale) à l'adresse ci-après avec mention :

**A l'Attention de Madame la Coordonnatrice du Projet pour l'Emploi et la Transformation Economique « PRETE » : « REPONSE A L'AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ONG CHARGÉE DE LA MISE EN ŒUVRE DU MÉCANISME DE GESTION DES PLAINTES ET DES ACTIVITÉS DE LA PRÉVENTION ET DE RÉPONSE AUX VBG, Y COMPRIS L'EXPLOITATION ET LES ABUS SEXUELS (EAS) ET LE HARCÈLEMENT SEXUEL (HS) DANS LA ZONE DU PRETE.**

11. L'adresse à laquelle il est fait référence aux articles ci-dessus est la suivante :

**Bujumbura, BURUNDI, Boulevard Mwezi Gisabo, Mutanga Nord, avenue Inkondo, N°1.  
E-mail : [bnzeyimana@prete.bi](mailto:bnzeyimana@prete.bi) avec copie obligatoire à [gnyongabo@prete.bi](mailto:gnyongabo@prete.bi)**

**Fait à Bujumbura, le ...../10/2024**

**Coordonnatrice du PRETE-NYUNGANIRA**

**NZEYIMANA Béatrice**